

PROJET DE TERMES DE REFERENCE DU GROUPE D'ÉTUDE DES COMPÉTENCES ATS (ATSCSG)

Termes de référence

- 1 Le Groupe d'étude des compétences ATS (ATSCSG) examinera et évaluera l'adéquation entre la formation dans les domaines suivants et les exigences de l'Annexe 11, du Doc 4444 de l'OACI les exigences opérationnelles communes (meilleures pratiques de industrie), à savoir :
 - a) Les académies, écoles et institutions de formation en aviation ;
 - b) La formation de relais (conversion) dispensée par les Fournisseurs des Services de Navigation Aérienne (ANSP) afin d'amener leurs candidats à se conformer à des normes établies et à des exigences spécifiques aux organismes des Services de la Circulation Aérienne (ATSU), telles que la configuration de l'espace aérien, les mouvements d'aéronefs, le contrôle aux procédures ou le contrôle radar, etc. ;
 - c) La nature et la qualité de la formation en cours d'emploi dispensée, couvrant à la fois la formation initiale et la formation continue ;
 - d) La formation périodique ;
 - e) La formation spéciale notamment l'introduction/ la familiarisation aux nouvelles technologies ;
 - f) L'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation et de plans de formation (cf. rapports d'audit USOAP de l'OACI) ;
 - g) Les mécanismes des ANSP pour identifier et corriger les carences en matière d'aptitudes.
2. L'ATSCSG examinera les lacunes dans ces domaines et formulera des recommandations au Sous-groupe ATM/AIM/SAR pour étude et solution, afin de corriger les lacunes identifiées.
3. Des sondages à l'échelle de tous les États AFI devraient être organisés. Toutefois, pour réduire les coûts, le temps et d'autres ressources, des descentes devraient être effectuées dans certaines académies/écoles/institutions des États AFI avec un accent particulier d'abord sur les quatre institutions ayant les plus faibles résultats/effectifs dans les domaines ATM et AIM (y compris l'acheminement des messages) et ensuite sur les quatre ayant les meilleurs résultats. En outre, les quatre ANSP ayant enregistré le plus grand nombre de Rapports d'état non satisfaisants (UCR) devraient être visitées.
4. L'ATSCSG sera orienté par l'OACI et soumettra des rapports d'avancement provisoires au Bureau régional ESAF par l'intermédiaire du TAG.
5. Le rapport et les propositions de l'ATSCSG seront soumis au Sous-groupe ATM/AIM/SAR.
6. Composition/nombre d'experts : À déterminer (*Afrique du Sud, Swaziland, Ouganda, Ghana, FIR Roberts (M. Badara Alieu Tarawaley), Kenya, ASECNA, IFATCA (MM.*

George Mbugua et Serge Tchanda), IFALPA, IATA, ARMA.

7. *Le Groupe d'étude peut, avec l'accord du Secrétariat, inviter d'autres experts, en cas de nécessité.*
8. *L'expertise fournie au Groupe d'étude ne devrait pas comprendre des personnes employées par ces académies/écoles/institutions ou y assumant des responsabilités.*

--- FIN ---